

CA ANISST du 21 novembre 2024 (visioconférence)

Présents :

- Marie-Florence Égiolle ok
- François Porte ok
- Gabriel Gautier ok
- Joséphine Salzgeber ok
- Pierre Poquillon (en fin de réunion)

Point Association :

Suite à la proposition de Pierre Poquillon, Frédéric Garcia s'est rapproché d'Helloasso, la domiciliation n'y est pas possible.

François Porte dispose d'une adresse dans l'Essonne, le même département que la domiciliation actuelle (ancien domicile d'Yves Benedetti, ancien président de l'association). L'avantage serait de ne pas changer de préfecture pour l'instant, solution au moins provisoire. Pierre Poquillon indique que des solutions de domiciliation sont proposées par des entreprises pour un coût mensuel d'environ 20 €.

A FAIRE : Domiciliation à voir lors de la prochaine réunion, éventuellement avec François Porte.

Est évoquée la difficulté liée au manque d'accessibilité de l'outil de visio utilisé qui n'est pas accessible à tous les membres du CA.

A FAIRE : Recenser les outils disponibles et accessibles à la majorité des membres du CA.

Entrevue avec la DGAFP :

Une entrevue est programmée le 9 décembre prochain avec M. Dousselain de la DGAFP. La question des sujets à aborder se pose. Parmi ceux-ci, sont évoqués la transcription du décret n° 2020-1427 dans la partie réglementaire du code général de la fonction publique qui présente des différences avec le texte initial, l'emploi du terme « agent chargé de fonction d'inspection » et plus d'ISST. Comment doit-on interpréter cette nouvelle rédaction ? Le livre VIII qui traitera de la prévention des risques est à paraître. Le plan santé travail envisageait une évolution des missions et du positionnement de l'ISST.

Il est décidé d'une réunion le 5 décembre pour préparer l'entretien avec la DGAFP.

A FAIRE : Marie-Florence Égiolle envoie un sondage pour arrêter l'horaire de la réunion du 5 décembre prochain de préparation de l'entretien avec la DGAFP.

Webinaires :

Frédéric Garcia propose d'organiser un webinaire un vendredi de janvier. Il a transmis les éléments à Marie-Florence Égiolle. Éventuellement un second séminaire pourra être organisé un vendredi de février.

La préparation des webinaires sera à l'ordre du jour du prochain CA.

A FAIRE : Marie-Florence Égiolle envoie un sondage pour proposer une date pour le prochain CA.

Journées :

Le projet d'avancer les journées est maintenu.

Le sujet du lieu est évoqué. La problématique des coûts d'hébergement en Île-de-France plaide pour une organisation en région. Les sites du CREPS de Dijon, lorsqu'il n'y a pas de problème de voie ferrée, et de l'INTEFP sont adaptés aux conditions des journées.

Il est proposé d'inviter le président de l'ANCISST aux prochaines journées.

La préparation des journées nationales sera à l'ordre du jour du prochain CA.